

1. *Débitrice*: **Société de la patinoire des 3 vallons**, chemin de la Voëte, **1337 Vallorbe**

2. *Remarques*: Convocation assemblée des créanciers (art. 301 LP)

Les créanciers sont convoqués en assemblée le jeudi 14 décembre 2006, à 14 heures, dans une salle du Tribunal d'arrondissement à Yverdon-les-Bains.

Ils peuvent consulter les pièces durant les vingt jours précédent l'assemblée des créanciers, au domicile du commissaire au sursis, Bernard Stutzmann, Aubousset 6, 1806 St-Légier, sur rendez-vous (tél. 021 943 66 67 et 076 393 51 54)

Bernard Stutzmann
1806 St-Légier

(03617456)